Ceuta : les mineurs migrants arrivés dans l’enclave vont être répartis d’urgence dans toute l’Espagne

31/07/2026 à 18h19



Le gouvernement espagnol prépare le transfert des mineurs migrants non accompagnés actuellement présents à Ceuta vers plusieurs communautés autonomes. Le ministère de la Jeunesse et de l’Enfance affirme vouloir mener cette répartition « avec la plus grande célérité possible », en priorité vers les régions dont les capacités ordinaires d’accueil ne sont pas encore atteintes.

Le ministère, dirigé par Sira Rego, travaille avec les autres administrations afin de mettre en œuvre le mécanisme d’accueil obligatoire et solidaire prévu par la loi espagnole. Ce dispositif est actif depuis que Ceuta a été placée en situation de « contingence migratoire extraordinaire », à la suite de la réforme de l’article 35 de la loi sur les étrangers.

Le ministère indique agir pour que « el procedimiento de acogida vinculante y solidaria se produzca con la mayor celeridad posible », soit afin que la procédure d’accueil obligatoire et solidaire intervienne le plus rapidement possible. Les mineurs concernés doivent être placés sous la

protection de l’État, leur prise en charge relevant concrètement des communautés et villes autonomes.

Madrid prévoit également de renforcer les moyens financiers accordés à Ceuta, d’améliorer les dispositifs d’identification et de procéder à une évaluation individuelle des jeunes dès leur arrivée à la frontière. L’objectif annoncé est de leur garantir immédiatement la protection renforcée prévue par la législation espagnole.

Europa Press